



# Journée technique SAGE de la Canche 5 juillet 2012

écophyto2018  
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

## Le dispositif

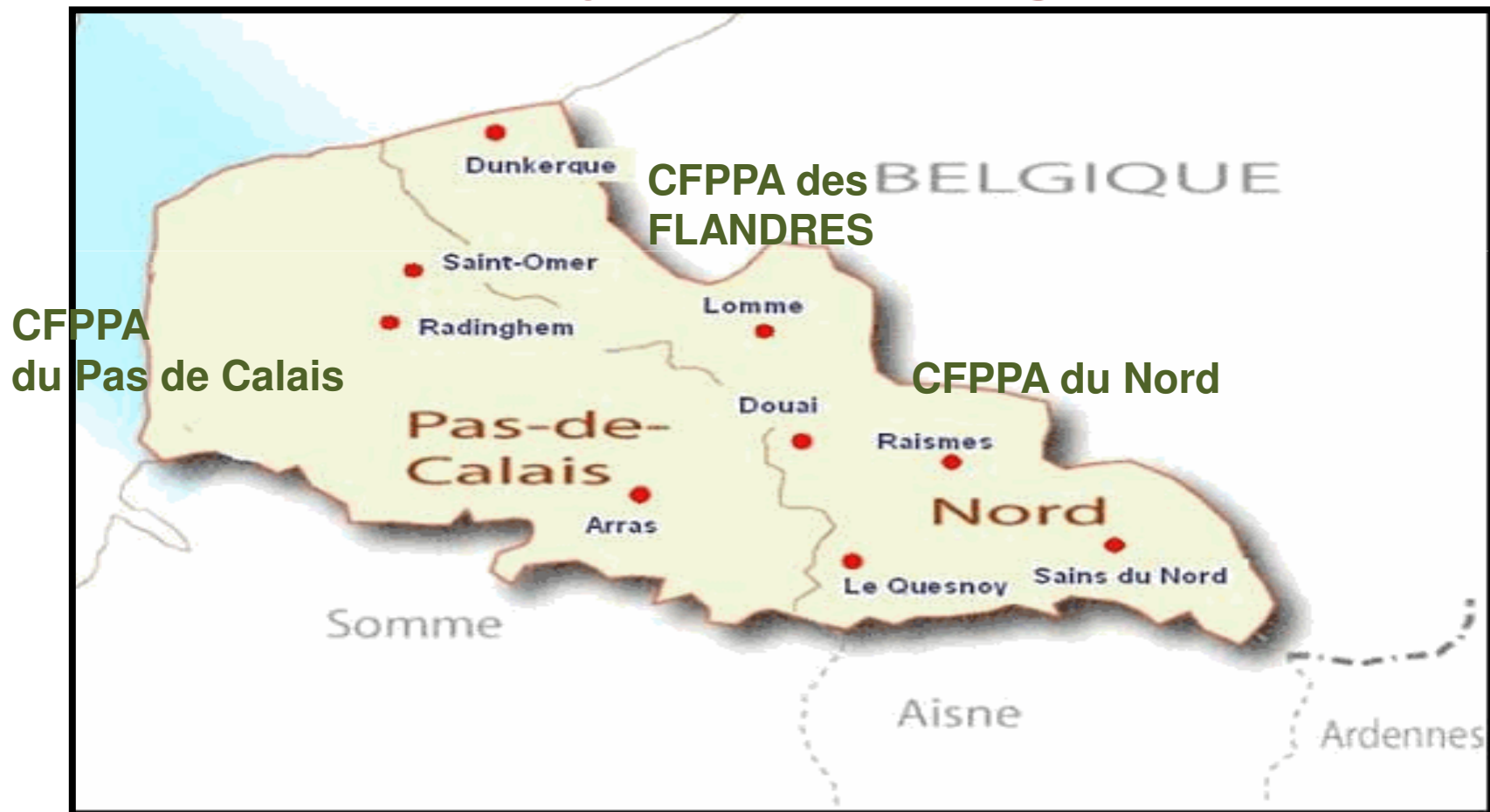
## Certiphyto

Anne Petit  
Animatrice réseau

## 3 CFPPA publics en région

- \* **Une couverture régionale....** 9 sites répartis sur les deux départements; la possibilité de former sur site
- \* **Une offre de formation tournée vers les métiers de la nature et de l'environnement:** agriculture, aménagements paysagers, et de l'agro-alimentaire commerce, services, entretien de l'espace rural ....
- \* **Des formations en aménagements paysagers:** formations diplômantes, formations courtes dans différents domaines : réalisation de massifs ; reconnaissance des végétaux ;,élagage, maçonnerie paysagère
- \* **Des formations gestion de l'eau et traitement des déchets verts**
- \* **Une compétence « phytosanitaire » reconnue:** historique du DAPA, formateurs compétents et expérimentés, 2 années de certiphyto.....

## 3 CFPPA publics en région





SAGE de la Canche  
5 juillet 201

écophyto2018  
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

## Origine du certiphyto

**La Directive européenne du 21 octobre 2009**  
instaure un cadre d'action pour parvenir à une utilisation  
des pesticides compatible avec le développement durable

**Au niveau français** Le plan écophyto 2018  
fait suite au Grenelle de l'environnement

### objectif

réduire de 50% l'utilisation des produits  
phytopharmaceutiques



## SAGE de la Canche 5 juillet 201

écophyto2018  
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

# Les démarches de formation



## Le dispositif «certiphyto »

écophyto2018  
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

**Un certificat national individuel  
obligatoire dès 2014**

**Comment l'obtenir ?**

**Formation (2 à 4 jours)**

**Formation et test**

**Test**

**Validation des acquis académiques**

## Le dispositif «certiphyto »

5 secteurs	9 certificats	Formation seule
<b>Travaux et services</b>	<b>2 Certificats</b> Décideur encadrant Opérateur	3j 2j
<b>Collectivités territoriales</b> Décret février 2012	<b>2 Certificats</b> Applicateur Applicateur opérationnel	2j 2 j
<b>Exploitations agricoles</b>	<b>2 Certificats</b> Décideur/encadrant Opérateur	2j 2j
<b>Mise en vente – Vente</b>	<b>2 Certificats :</b> Vente produits pro Vente produits grand public	3j 3j
<b>Conseil</b>	<b>1 Certificat Conseil</b>	4j



## Certificat Individuel

écophyto2018  
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

# Les certificats pour le secteur Collectivités territoriales

## Publics concernés

**applicateur (responsable d'atelier espace vert)**  
**applicateur opérationnel**

*A ce jour aucun organisme de formation habilité*





## Certificat Individuel

### Certiphyto

écophyto2018  
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

## Les certificats pour le secteur Prestations de service Publics concernés

**Professionnels (décideur , encadrant, opérateur )  
exerçant**

- \* En espaces verts ( entreprises du paysage, ESAT, chantier d'insertion... )**
- \* En zone agricole ( EDT, agriculteur en prestation de services.....)**



# Certificat Individuel

## Certiphyto

écophyto2018  
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

## Les certificats pour le secteur exploitations agricoles Publics concernés

Professionnels (décideur , encadrant, opérateur  
exerçant

\* **En zone agricole:** agriculteur et salariés  
d'exploitation agricole )



## Certificat Individuel

- **Validité** de 5 ans
- ( 10 ans pour les exploitations agricoles )
- **Renouvellement** du Certificat Individuel
  - Test
  - Formation et QCM
  - Formation



# Certificat Individuel

écophyto2018  
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

- Programmes nationaux de formation
- Contextualisation du programme
  - \* aux spécificités de la Région
  - \* aux publics

## Certificat Individuel

### Ex : Travaux et services et collectivités territoriales

Thèmes	Opérateur <b>applicateur opérationnel</b>			
	Formation seule 2 jours (14 h)		Formation et test 1 jour (7 h)	Approfon- -dissement 1 jour (7 h)
Réglementation	2 h	<b>2h</b>	2 h	
Prévention des risques pour la santé	5 h	<b>5h</b>	5 h	
Prévention des risques pour l'environnement	5 h	<b>5h</b>		5 h
Méthodes et aménagements visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques	2 h	<b>2h</b>		2 h

# L'agrément d'entreprise (Décret 2011-1325 )

- Pour les entreprises de distribution et d'application en prestation de service (+ conseil)
  - C'est quoi ?
- Un contrat d'assurance
- Une certification d'entreprise (organisme certificateur )
- Le certificat individuel
  - Echancier
- Jusqu'au 30/09/2012 (Assurance R C + DAPA )
- 01/10/2012 signature d'un contrat avec organisme certificateur +1 personne /10 ayant CI
- 01/10/2013 Certification obtenue (et certificat individuel de toutes les personnes concernées)



## La certification des entreprises

écophyto2018  
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

# Organismes certificateurs en mesure de réaliser les audits de certification phytos ( au 20 juin 2012 )

- SGS ICS
- Control Union
- Bureau Véritas
- CERTIS SAS

<http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>



Certiphyto  
SAGE de la Canche  
5 juillet 201

écophyto2018  
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

## Démarche pour la délivrance des certificats individuels

**mon service public**

<https://mon.service.public.fr>





## SAGE de la Canche 5 juillet 201

**écophyto2018**  
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
**moins, c'est mieux**

# Questions